

La RSE

(Responsabilité Sociale des Entreprises)

La notion de RSE est très floue pour vous et vous ne voyez pas l'intérêt de la mettre en place.

Vous êtes auto entrepreneur, à la tête d'une TPE ou d'une PME et **vous pensez que la RSE ne concerne que les grandes entreprises.**

Vous avez déjà entamé votre démarche RSE ou vous souhaitez vous lancer, mais vous ne savez pas par où commencer.

Je vous propose un tour d'horizon des avantages à mettre en place **une démarche RSE quelque soit la taille de votre entreprise.**



www.ymaplus.fr

contact@ymaplus.fr

07 64 25 00 86

Qu'est-ce que la RSE ?

La RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) repose sur 3 piliers



Autour de ses trois grandes dimensions économique, sociétale et environnementale, la RSE poursuit un objectif éthique : elle vise à responsabiliser les entreprises vis-à-vis de l'impact environnemental et humain de leurs activités.

Appliquer une politique RSE pour les entreprises a pour objectif de :

- **Contribuer au développement durable de la société**, au niveau économique et social
- **Prendre en compte les attentes des différents acteurs de l'économie** : salariés, consommateurs, partenaires et fournisseurs
- **Respecter les lois** nationales et accords internationaux
- **S'intégrer dans une politique globale** à tous les niveaux de l'entreprise.

Les 7 piliers de la norme ISO 26000

La norme ISO 26000 (créée en 2010) associe le périmètre de la RSE à 7 piliers. Cela permet d'établir des grandes lignes directrices pour établir une démarche RSE.

La Gouvernance de l'organisation



L'Environnement



Les Droits de l'Homme



La Loyauté des pratiques



Les Relations et conditions de travail



La Protection des consommateurs



Les Communautés et le développement local



Les avantages à entamer une démarche RSE

1 **Attraction et rétention des talents :**

Les nouvelles générations de travailleurs cherchent de plus en plus à intégrer des entreprises qui partagent leurs valeurs et contribuent positivement à la société.

2 **Engagement des employés :**

En se sentant impliqués dans des projets socialement responsables, les salariés sont plus motivés, et fiers de travailler pour leur entreprise. Cet engagement se traduit souvent par une meilleure collaboration au sein de l'entreprise.

3 **Réduction des coûts et optimisation des ressources :**

La RSE encourage les entreprises à adopter des pratiques plus durables et efficaces, ce qui peut entraîner une réduction de leur consommation d'énergie et des dépenses associées.

4 **Amélioration de l'image de marque :**

En s'engageant dans des actions responsables, les entreprises gagnent la confiance et l'estime de leurs clients et partenaires. Une démarche RSE peut également attirer de nouveaux clients qui sont soucieux des engagements sociaux et éthiques de leurs prestataires.

5 **Avantages environnementaux :**

En adoptant des pratiques écoresponsables, les entreprises contribuent à la lutte contre le changement climatique.

De plus, en adoptant des pratiques de gestion durable, comme le recyclage ou la réduction de la consommation d'eau, les entreprises contribuent à la préservation de l'environnement et des ressources pour les générations futures.

Les 3 piliers, quelles applications ?

La responsabilité sociale :

Les actions liées à la responsabilité sociale peuvent inclure des programmes de formation pour les employés, la promotion de la diversité et de l'inclusion en entreprise, le bénévolat.

La responsabilité environnementale :

Adopter des pratiques respectueuses de l'environnement : recyclage, utilisation de matériaux durables et écologiques dans les produits et procédés de fabrication.

La responsabilité économique :

Promouvoir une gouvernance responsable, en prenant en compte les intérêts de toutes les parties prenantes, et contribuer au développement économique équitable.

Votre Démarche RSE **en 4 étapes**

- Etape 1.** Un entretien pour échanger sur entreprise et vos besoins
- Etape 2.** Un audit dans votre entreprise afin d'établir un diagnostic
- Etape 3.** Un plan d'action et des outils de suivi des performances
- Etape 4.** Une présentation à votre équipe des actions validées